Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 15 octobre 2019

Communiqué de Presse

Meute de chiens dans le Terrassonnais : suite à un examen vétérinaire indépendant, la maltraitance animale est exclue

Le 4 octobre dernier, la préfecture de la Dordogne a mandaté un vétérinaire d'exercice libéral afin de contrôler les conditions de détention de la meute de chiens située sur la commune d'AZERAT mais aussi d'observer leurs comportements et de pratiquer un examen clinique sur une partie des animaux.

Cette inspection a permis de conclure que l'attitude générale des chiens dans leur enclos ne présentait aucune anomalie. Les interactions sociales entre les chiens, avec leur détenteur et avec les autres êtres humains sont normales. La nourriture distribuée apparaît en outre adaptée en quantité comme en qualité, ce que fait ressortir l'examen individuel des chiens traduisant un niveau d'embonpoint satisfaisant et une dentition globalement saine.

A la lumière des examens individuels (examen physique, palpation, auscultation, prise de température) qu'il a réalisés sur une trentaine de chiens, **le vétérinaire n'a identifié aucune pathologie de groupe et a conclu au bon état de santé de la meute.**

Par conséquent, il n'existe pas de situation de maltraitance animale sur le site.

Toutefois, quatre animaux ayant besoin de soins spécifiques ont été identifiés, dont un épagneul qui présente une tumeur ou papillomatose à la paupière inférieure de l'œil gauche occasionnant une conjonctivite. En conséquence, la DDCSPP a demandé au détenteur d'apporter des soins vétérinaires adaptés à ces animaux.

Le détenteur est toujours sous le coup d'une mise en demeure pour réduire le nombre de chiens à 45 maximum d'ici le 15 décembre 2019. Les services de l'État se rendront sur site dans les prochains jours pour vérifier l'état d'avancement de la mise en conformité des effectifs.

Contact Presse
Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr
@prefecture24 – @Prefet24